

## Rapport 2020

En 2020, le réseau suisse des dépôts de sérums antivenimeux ([Kupferschmidt H. Schweiz Aertzteztg 2004; 85: 1378-9.](#)) a livré des antivenins à 4 reprises (2x Viperfav, 1 ampoule au Tierspital à Zurich et 1 ampoule de Viperfav, 8 ampoules de Antivipmyn Tri à l'Autriche). Aucun antivenin commandé n'a été retourné ni remis en stock inutilisé.

En 2020, Tox Info Suisse a recensé 53 cas de morsures de serpents chez l'être humain (13 enfants <16 ans et 40 adultes), 46 morsures de serpents suisses et 7 de serpents exotiques. Dans 47 cas, il s'agissait de serpents venimeux, dont 2 animaux de compagnie (Heterodon nasicus du canton de BE et un Crotalus horridus provenant de l'étranger). L'évolution, soit la gravité des symptômes, a été communiquée pour 27 cas sur ces 47 morsures de serpents venimeux : 4 morsures à évolution sans symptôme, 8 à évolution légère, 10 à évolution moyennement grave et 5 à évolution grave. Aucun cas mortel n'a été enregistré. En 2017, la pharmacie de l'armée a obtenu une autorisation (simplifiée) pour la Suisse concernant 20 antivenins répertoriés dans la liste des antivenins.

Autres sources d'information: Munich Antivenom Index [MAVIN](#) (Toxikologische Abteilung der II. Medizinischen Klinik der Technischen Universität München), [VAPAGuide](#) (Junghanss/Bodio: Emergency Guide to Venomous and Poisonous Animals), et [Clinical Toxinology Resources](#) University of Adelaide, Australie.